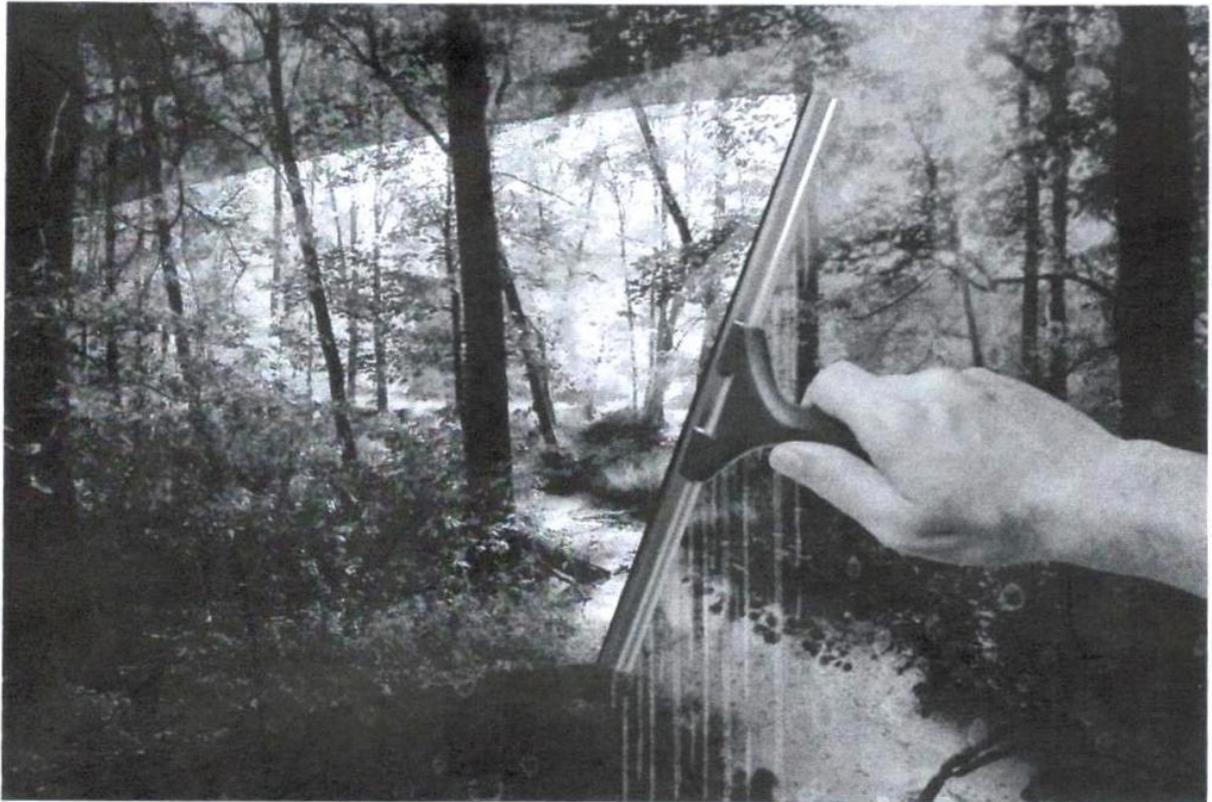


Condamné au secret

Chronique d'une fin de guerre



Éditions Mané Huily



Prologue

La guerre ce n'est pas drôle, on n'y fait jamais dans la dentelle. Si, bien souvent, les hommes y trouvent avant tout prétexte à se retrouver entre eux et à assouvir les instincts commandés par leur cerveau reptilien, la population civile est la première à souffrir de ses effets, pas toujours collatéraux. Cinquante millions de morts civils en Europe entre 1939 et 1945, treize mille en Normandie durant les quelques jours qui ont suivi le débarquement allié, plus de cinq mille en Bretagne. Cela ne suffisait pas. Les acharnés de la camarade ont, une fois les bottes nazies tournées, voulu poursuivre le jeu de massacre. Les femmes sont alors devenues, pour ces chevaliers de l'horreur, le dernier champ de bataille.

Il y a quelque temps, une amie me fit découvrir dans le détail le calvaire de ces trois femmes les 3 et 4 août 1944, qui se termina par leur assassinat dans des conditions des plus abjectes. Elle évoqua aussi la véritable chape de plomb qui depuis condamnait le village au silence. Silence qui dure encore près de soixante-dix ans plus tard.

En prenant note de ce que me confiait mon interlocutrice, je réalisai que je tenais le point de départ d'un roman. Durant tout un hiver, je me suis mis au travail, transposant mon histoire à Arradon, commune située au bord du golfe du Morbihan où, fidèle au berceau familial, je situe l'essentiel des aventures de mon héros, le capitaine de gendarmerie Émile Lacontelli. Je composai alors l'intrigue d'un récit dans lequel j'imaginai des suites et conséquences à ce drame, créant des personnages qui auraient pu en être les protagonistes, inventant le déroulement de leurs vies, évoquant leur culpabilité et révélant leurs désirs de vengeance. Bref, les ingrédients de tout roman policier, car il s'agit bien d'un polar. Début avril 2013, « In nomine patris » était édité aux éditions Manühully et le 25 avril, Ouest-France m'accordait une interview dans laquelle j'expliquai avoir été inspiré par le drame de Monterfil.

Je n'ignorais pas que cette référence toucherait des consciences, mais à ce point... ! Dans la semaine qui suivit, une douzaine de personnes me contactèrent et, parmi elles, deux femmes qui avaient vu de leurs yeux d'enfants, le 4 août 1944 à Monterfil, ces trois martyrs subir les humiliations et les coups de leurs bourreaux. Elles étaient désireuses, toutes deux, de parler de ce qui s'était inscrit à tout jamais dans leurs mémoires : « Je ne peux oublier ces trois femmes tondues, marquées de croix gammées, défigurées par les coups, les vêtements en lambeaux, attachées comme des animaux durant des heures devant le café du village en plein

2

soleil. ». « Les jeunes imbéciles, forts de leurs armes, manipulés, excités, avinés, interdisaient à quiconque de leur donner à boire, même au mari et au père de deux d'entre elles, Marie et Germaine Guillard. ». « Il faisait très chaud ce jour là, les gens du village regardaient, mais n'osaient pas intervenir, tout le monde, même le curé, avait peur. ». « Un de mes voisins s'est caché dans une armoire et a demandé à sa femme de dire qu'il était absent quand les gars viendraient le chercher car il ne voulait pas participer à ça. »

Les nouveaux maîtres du village étaient si fiers de leur méfait qu'ils allèrent chercher un homme qui possédait un appareil photographique (rare à l'époque) et le sommèrent de photographier les trois femmes tuméfiées et ligotées.

Monsieur Guillard, petit fils et neveu de Marie et Germaine, me téléphona un jour : - Je suis heureux que vous évoquiez enfin ces crimes dont j'ai appris l'existence en faisant une recherche généalogique il y a seulement un an.

- Il s'agissait de votre grand-mère et de votre tante et vous ne saviez pas ?
- Non, tout le monde, dans ma famille, me l'avait caché. Sans doute voulaient-ils me protéger.

Toujours le secret !

Je lui précisai bien que mon livre n'était pas un texte documenté sur le drame de Monterfil, mais un roman qui s'en inspirait.

Une autre personne originaire de Monterfil, détentrice d'archives, me remit les photocopies des pages d'un journal issu de la résistance, « L'Ouest journal » traitant « du drame des suppliciées de Monterfil ». Je m'immergeai alors dans la véritable histoire. Chaque ligne de ces articles écrits entre 1949 et 1951 apporte sa charge émotionnelle et cette plongée au cœur de la barbarie est de nature à donner la nausée. Il faut pourtant tenter d'analyser les faits objectivement.

La période dite de l'épuration à la fin de la guerre donna lieu, un peu partout en France, à des crimes et des persécutions horribles et détestables. Très peu atteignirent l'ignominie de ce qui s'est passé à Monterfil et à Iffendic durant ces deux jours de canicule de l'été 1944.

Ces journées auraient dû être des journées de joie et de bonheur d'une liberté retrouvée : les alliés avançaient à grands pas, demain, Rennes serait libérée.

Les occupants quittaient le territoire. À Monterfil, où ils avaient installé un camp avec des radars, un central téléphonique et un centre de radio, ils étaient une centaine et employaient (plus ou moins sous la contrainte) une main-d'œuvre locale. Quand ils furent

3

partis, les yeux des épurateurs se tournèrent tout naturellement vers ces femmes et ces hommes qui avaient été au service de l'ennemi. On s'improvise plus aisément épurateur en cette période que résistant plusieurs mois auparavant. Les femmes sont évidemment plus exposées que les hommes, car dans le cerveau reptilien, la femme est un excellent champ de bataille, l'exutoire de toutes les frustrations masculines.

Plusieurs furent arrêtées, interrogées, tondues, humiliées. Trois d'entre elles connurent un sort encore plus effroyable, livrées à un groupe de résistants fraîchement constitué, elles subirent tous les sévices avant d'être torturées et pendues avec une corde inadaptée qui ne suffit pas à les faire mourir. Alors leurs bourreaux, dans leur haine, leur ivresse et leur folie, s'acharnèrent en les achevant à coups de crosse ou de manche de pelle. Elles s'appelaient Marie Guillard, Germaine Guillard et Suzanne Lesourd. Le crime de la première fut d'être la mère de la seconde, quant aux deux autres, elles avaient travaillé au camp.

Elles furent inhumées sommairement dans deux simples trous de terre, à même le sous-bois de leur supplice, propriété du maire de Monterfil, Louis Oberthür dont le fils reconnut plus tard devant un tribunal : « qu'il prenait l'entière responsabilité de l'exécution des femmes Guillard et Lesourd. »¹. Le corps de Suzanne (née Rousselle) repose toujours dans ce sous-bois situé sur le territoire d'Iffendic, à quelques mètres de Monterfil.

C'était une époque où, dans nos campagnes, les préceptes de féodalité commandaient encore les relations humaines. Pour une grande part, la population rurale dépendait économiquement du propriétaire. Le métayer était soumis au dictat du « seigneur » bien au delà des rapports hiérarchiques. Souvent, le possesseur de la terre et des fermes était aussi le magistrat municipal. C'était le cas à Monterfil en 1944. Propriétaire et élu, on devient le décideur pour tout. Alors, ils ne sont pas nombreux ceux qui peuvent s'opposer aux actes du maire, même s'il outrepassa la légalité républicaine. La peur, le paternalisme et la manipulation sont les ingrédients de ces rapports féodaux. Ils ont conduit Marie, Germaine et Suzanne tout au long de leurs souffrances à la mort et toute une population à la honte.

Ce récit tente de s'approcher au plus près de ce qui s'est passé à Monterfil et dans les communes avoisinantes en 1944, en particulier le 4 août. N'ayant pas été témoin des interrogatoires et des exécutions de Marie, Germaine Guillard, de Suzanne Lesourd et n'ayant

¹ Ouest journal du 26 mars 1950.

4

pu recevoir de témoignage direct des protagonistes, j'ai dû nourrir mon imagination des lectures de quelques articles traitant de cette ignominie et je pense ne pas être loin de la vérité.

Le silence qui entoure ces faits depuis près de soixante-dix ans s'est, au fil du temps, transformé en secret. Un secret qu'ont dû subir les générations qui ont suivi. Le secret charrie les fantômes qui, à leur tour, deviennent toxiques, engendrant la subjectivité. Ainsi tout un village fut **condamné au secret**, entraîné dans la chimère.

5

parents à Iffendic pour apporter des paniers de nourriture achetés très tôt à Monterfil, et subtilisés en partie, au cours de la semaine, dans les cuisines du camp : les temps sont difficiles. Le jeune soldat l'accompagne ce mercredi-là. Au lieu dit des Quatre-routes, le couple est pris à partie à la sortie d'un café par cinq jeunes gars qui voient d'un mauvais œil une fille du pays en compagnie d'un soldat occupant, d'autant que le débarquement a eu lieu sur les plages normandes quelques jours plus tôt et que la perspective d'un proche retournement de la situation leur donne de l'audace. Ils s'en prennent donc à Germaine lui promettant de devoir payer sa trahison bientôt. S'en suivent quelques échanges verbaux assez vifs, le soldat réagit peu, mais en parle à ses chefs. Deux jours plus tard, deux d'entre eux sont retrouvés par la police allemande, arrêtés et gardés plusieurs jours en détention.

Ils n'oublieront pas Germaine Guillard.

Juin 1944.

Suzanne travaille aussi au camp des Allemands, à la cantine. Née Suzanne Rousselle, épouse Charles Lesourd, elle est arrivée à Monterfil dans les cortèges de l'exode. Son mari est prisonnier en Allemagne et il se trouva des mauvaises langues pour affirmer qu'elle a contribué à son arrestation. En tout cas, il ne semble pas lui manquer.

Suzanne passe pour être une bonne vivante, aimant la convivialité, poussant facilement la chansonnette. Maryvonne, alors enfant, se souvient d'elle, devant l'atelier de son père, interprétant le succès de l'époque, *J'attendrai* de Rina Ketty, en duo avec [REDACTED] le boulanger. On la surnomme la grosse Suzanne.

Tant de joie de vivre et de liberté chez une femme ne plait pas à tous les sycophantes du pays. La grosse Suzanne a mauvaise réputation, on la juge trop bien considérée des Allemands et formant une paire de « cocottes à boches », voire d'espionnes avec Germaine Guillard. Pourtant, bien des ouvriers du camp reconnaissent avoir profité de sa générosité et bu des coups à la dérobée : « Allez boire ailleurs et cachez vous, car si j'étais prise ! »

Avec les étrangers, on ne peut jamais savoir...

7

Vendredi 4 août 1944, 7H15

Il fait déjà très chaud, la journée sera longue et difficile. Dans le moindre village, on n'entend plus parler que de l'avancée alliée et du départ des boches que l'on nommait encore les Allemands, seulement quelques jours auparavant.

À Monterfil, ils avaient quitté la place l'avant-veille, sans oublier de faire sauter les installations du camp d'observation qui ne leur servait plus à grand chose depuis que l'aviation alliée balançait des particules métalliques pour brouiller les radars. La tâche avait été confiée à un « malgré-nous »² qui, se sentant sans doute un peu solidaire des autochtones, avait épargné la réserve à alcool, provoquant ainsi, une occasion d'étourdissements et d'excitations possibles après des années d'indigence et d'humiliation, un speed-drinking avant l'heure. Ainsi, depuis deux jours, des hommes avaient des voix de plus en plus fortes, de plus en plus excitées avec des accents rageurs, l'allure martiale, pressés et bien occupés, des brassards FFI avaient fleuri à leurs bras et même des galons de lieutenant sur les manches de leur chef qu'on appelait Le Grand Louis. D'autres hommes avaient quitté le village pour se rendre à Bédé à la rencontre des premières colonnes de soldats des troupes alliées. Peut-être y étaient-ils allés de manière inconsciente, à l'écoute d'un sentiment prémonitoire qui leur dictait de s'éloigner du bourg ce jour-là.

Plusieurs semaines plus tôt, un mercredi

Ce que tout le monde appelle le camp des Allemands se situe sur un des points les plus élevés de la commune de Monterfil. Il s'agit d'un central régional téléphonique et d'un centre de radars. Il y a là une centaine d'Allemands dirigé par un commandant. Quelques baraques abritent les services, dortoirs, infirmerie, réfectoires et cuisine. Les Allemands sont assistés d'une main d'œuvre locale pour les tâches domestiques, dont nombre de femmes des villages alentour. Les mairies se font parfois "recruteur" pour l'occupant. Ainsi va le marché du travail en cette période étrange.

Germaine Guillard y est employée en tant qu'aide cuisinière, on la voit souvent en compagnie d'un jeune soldat allemand. Tous les mercredis, elle se rend à pied chez ses

² Soldat d'origine alsacienne enrôlé de force dans la Wehrmacht.

6

22 janvier 1944

La femme pousse la brouette dans le fond de son champ, là où son homme a monté les cordes de bois sous les deux grands chênes. Elle attrape les bûches bien coupées, quarante centimètres, juste ce qu'il faut pour la cheminée de la salle. Elle en prend aussi quelques uns de trente centimètres pour la chambre. Il fait encore froid et le soir, André et elle apprécient une flambée dans la chambre avant de se mettre au lit. Devant le tas de bois bien aligné, Yvette a un moment d'arrêt. La tôle qui protège le bois de la pluie a bougé depuis hier : « Il n'y a pas eu de vent. » Yvette s'approche pour tout remettre en place. C'est important pour que le bois reste bien sec. Un vide demeure une fois la tôle replacée : « Il manque des bûches, au moins une dizaine, des longues. » À plusieurs endroits, elle constate que quelques bûches ont disparu, une ou deux, à chaque fois, sans faire bouger la tôle.

Le soir, quand elle lui en parle, son homme est catégorique : « C'est Marie Guillard, c'est sûr. Sa cheminée fume même en journée, elle n'a pas fait rentrer de bois cette année, il ne lui reste que quelques souches humides contre sa remise. »

Juillet août 1944, ferme du Haut-Perray

Madame Cailleux est née à Iffendic, dans cette ferme du Haut-Perray. Une ferme, comme son nom l'indique, haut perchée où le visiteur doit emprunter un étroit sentier de terre. Les époux Cailleux ont quitté la capitale il y a un bail, après des années d'exercice du noble métier de boucher, pour se retirer dans cet endroit isolé qu'ils mettent, en ces temps de guerre, à la disposition du chef régional de la résistance qui ne pouvait trouver meilleur endroit pour son groupe, à l'abri de la curiosité des Allemands. À une cinquantaine de mètres de la maison d'habitation se dresse une remise transformée en QG des partisans. Ils mènent des opérations de nuit et alors que les alliés ont débarqué depuis plus d'un mois et que la bataille fait encore rage sur le front normand. Les jeunes hommes du Haut-Perray s'évertuent à empêcher les trains de circuler, à bloquer les routes et à faire taire téléphone et télégraphe d'un coup de cisaille : des actions cruciales pour déstabiliser l'ennemi alors que la bataille décisive n'est pas encore complètement gagnée.

Vers le début du mois d'août, la situation devient très critique pour les occupants qui engagent leur mouvement de retrait. Alors, la peur change de camp et nombre de ceux qui

8

n'osait pas, craignant les représailles, deviennent hardis et batailleurs. Les troupes résistantes se gonflent d'éléments d'autant plus actifs qu'il faut rattraper le temps perdu. Les brassards fleurissent sur les manches et les mots « justice, vengeance, punition !... » courent et se répètent sur les lèvres, comme une antienne.

Ainsi, Germaine Guillard est amenée au camp du Haut-Perray, le 2 août au soir. Arrêtée au cours de l'après-midi sur le camp de Monterfil que les Allemands évacuaient en toute hâte après y avoir mis le feu et fait sauter les baraquements, sauf la réserve d'alcool épargnée par l'Alsacien « malgré-nous », ses vêtements sont déchirés car elle s'est défendue contre les coups de ses assaillants.

Elle est longuement interrogée et l'un de ses questionneurs se glorifiait de l'avoir fait avouer la dénonciation à l'ennemi de dix-sept patriotes. Seulement, il sera incapable de fournir un seul nom de ces hommes « vendus » par Germaine Guillard et il s'avérera que personne ne fut dénoncé par la jeune femme, fusillé ou envoyé en camp de concentration comme le prétendra ce justicier de circonstance.

Germaine Guillard passe la nuit au Haut-Perray et le lendemain matin, madame Cailleux lui donne à manger. Dans la journée, sa mère, Marie Guillard, est arrêtée à son tour à son domicile et vient rejoindre sa fille. Puis la mère et la fille sont conduites l'après-midi du 3 août à Montfort-sur-Meu et confiées aux gendarmes.

Quatre autres prisonnières arrivent au camp, dont Suzanne Lesourd.

À cinq heures du matin, le 4 août, une voiture à cheval arrive à la ferme du Haut-Perray : « Où sont les putes ? » demande le conducteur.

On lui donne les quatre prisonnières, tandis que madame Cailleux s'approche de la voiture pour lire sur la plaque le nom du propriétaire. Elle ne peut retenir un : « Oh ! » de surprise.

Des quatre prisonnières, trois seront rapidement relâchées. Seule Suzanne Lesourd rejoindra Germaine Guillard et sa mère quand celles-ci furent livrées le 4 août au matin, très tôt, par les gendarmes, pour d'obscures raisons, à des hommes qui portaient brassard de résistant depuis peu, ceux-là qui étaient commandés par Grand-Louis.

Ce jour sera celui de leur mort, mais la mort n'est rien à côté de ce que ces trois femmes devront endurer tout au long de cette chaude et longue journée : elles seront enchaînées telles des bêtes que l'on mène à l'abattoir. Mais les bêtes meurent pour nous nourrir, leurs tueurs ne cherchent pas à les faire souffrir. Ces trois femmes subiront tous les outrages, toutes les humiliations, toutes les tortures et toutes les souffrances avant d'être libérées enfin par la mort, dans des conditions les plus sauvages, les plus brutales, les plus

prénom aussi Louis : maire de Monterfil et propriétaire terrien, il porte un nom illustre. Donc, chef Grand Louis, après avoir cousu des galons de lieutenant sur ses manches, est parti en campagne depuis quelques jours entraînant dans son sillage des velléitaires et quelques jeunes crédules à coups de verres d'alcool, de promesses voilées de menaces et de paroles martiales. Il reste peu de temps pour devenir un héros.

Le « malgré-nous » a opportunément sauvé la réserve d'alcool de la destruction du camp, il y a deux jours. Depuis, toutes les actions de nos nouveaux « héros », arrestations sommaires, interrogatoires, tortures, soumission des populations, recrutement d'hommes de main, s'accompagnent de grandes lampées de rhum : faut bien du carburant pour faire marcher droit tout ce monde, pour instaurer la terreur.

Les voilà donc qui entrent dans Monterfil. Ils vont y rester un moment. On attache les trois femmes, les mains derrière le dos, à une barrière pour chevaux, devant le débit Bédà. Il fait très chaud, les malheureuses demandent à boire. Il n'en est pas question, personne n'est autorisé à rafraîchir les garces.

Le groupe d'hommes laisse leurs proies croupir en plein soleil. Les gens du village regardent, mais n'osent pas approcher, encore moins leur venir en aide. Quelques enfants, plus hardis ou moins frileux s'avancent à les toucher.

Des mouches font un balai incessant autour de leurs têtes meurtries. Elles les chassent, en vain, en agitant leurs cous.

Deux gamines d'une dizaine d'années, Jeanne et Maryvonne n'ont d'yeux que pour ces trois malheureuses, ne comprenant pas comment la folie des grands peut rendre cela possible. Toute leur longue vie, elles garderont gravée en elles cette image de la barbarie des hommes. Jamais elles ne pourront effacer de leur mémoire la vision de ces trois suppliciées qui resteront pour elles l'image du martyr, pareilles à ce Jésus dont parle l'abbé Destoc au catéchisme.

Alfred Guillard, le père de Germaine, l'époux de Marie, cherchait sa fille et sa femme depuis deux jours à Iffendic et partout où il pensait qu'elles avaient pu se rendre. Les gens qu'il interrogeait ne lui répondaient pas et détournaient la tête. Enfin, il arrive à Monterfil et découvre les trois femmes attachées comme du bétail en plein soleil sur la place. Tout à son effarement de découvrir leur état, son premier geste est de venir embrasser son épouse et sa fille et leur donner à boire. Deux jeunes héros tout neufs s'interposent aussitôt, armes pointées sur l'homme, lui interdisant de leur porter quelques secours. Il aura beau argumenter du fait qu'il s'agit de sa fille et de sa femme, les « héros », forts de leur pouvoir armé, resteront intraitables.

barbares.

2 août 1944

La femme ne parvient pas à maîtriser le tremblement qui agite tous ses membres. Pourtant, il fait chaud dans ce garage situé dans la propriété Oberthur. L'homme, face à elle, la regarde avec une expression malfaisante, une esquisse de sourire méprisant sur les lèvres, un éclair satanique dans les yeux. Deux autres hommes se tiennent derrière lui, tenant chacun un nerf de bœuf en main. Yvette a mal dans tous les membres. Combien de coups a-t-elle reçu depuis plus d'une heure qu'ils l'interrogent ? Qu'ils la martyrisent, en vérité, car elle n'a rien à leur dire. Oui, elle travaillait au camp des Allemands, à la cuisine, mais elle n'a pas dénoncé les patriotes comme veulent lui faire dire ses tortionnaires. Elles étaient plusieurs à bosser au camp, une cinquantaine, au moins. C'est même le maire d'Iffendic qui lui avait proposé le boulot. Elle n'était pas une traîtresse pour autant. Alors, pourquoi l'accuser, elle, d'avoir trahi ? Puis, après un long regard de sadique, son tortionnaire sort sa cigarette de sa bouche, expire la fumée en disant : « Tu nous dis n'avoir dénoncé personne. Si ce n'est pas toi, c'est d'autres. Dis-nous qui et on fera un effort pour te croire. »

4 août 1944, dans la matinée

Dans une carriole, quelques hommes, jeunes, entourent trois femmes, le crâne rasé et peinturé de croix gammées, le visage déjà fortement tuméfié et sali par les coups et toutes sortes de projectiles qu'elles ont reçus en traversant les villages : terre, bouse de vache, crottin de cheval, crachats. Les vêtements sont arrachés. Elles ont été giflées, humiliées.

En vérité, ils sont peu nombreux, ceux qui ont répondu aux injonctions des jeunes tortionnaires. Les braves gens savent faire la part des choses. Certains ont honte de ce qui se passe sous leurs yeux. Si, nombreux sont les curieux, rares sont ceux qui ont une âme de bourreau.

On ne s'invente pas homme de main ou exécuteur, pas plus que l'on s'improvise résistant. Il faut une « tête pesante » pour imaginer cela et ce qui accompagne le statut. Grand Louis a la condition qui forge son auréole de chef, celle d'être fils de. Le papa se

Devant le groupe d'hommes déterminés, Guillard recule. Il regarde Marie et Germaine. Elles ont les yeux fermés, à cause du soleil, mais aussi des coups qu'elles ont reçus. Déjà, l'un des jeunes hommes est sur lui et le repousse sans ménagement. Guillard entre alors dans le café et commande un pichet de cidre frais. Lorsqu'il revient vers les trois captives, un des jeunes furieux arrache la carafe des mains de Guillard, jette le cidre à terre et repousse le mari et père avec son arme.

Il faut immortaliser le moment, garder un souvenir de l'horreur qui fait la fierté des excités. On se met en quête d'un photographe ou du moins de quelqu'un possédant un appareil, encore rare à cette époque. On le trouvera et cette photo témoigne encore aujourd'hui, de la cruauté sordide de ce jour de folie. Les trois femmes regardent l'objectif. Suzanne Lesourd se redresse quand l'obturateur se déclenche, comme si elle posait, Marie Guillard, la figure tuméfiée, les yeux presque clos est droite et regarde sévèrement.

Les femmes restent encore plus d'une heure debout devant le café, livrées à la curiosité des villageois. Le spectacle met mal à l'aise le plus grand nombre, captive certains et quelques uns s'en repaissent. L'après-midi, leurs bourreaux les emmènent. Guillard, accablé, décide alors de rentrer chez lui, pensant que ces prétendus héros finiront bien par relâcher leurs victimes dans la soirée, après leur avoir fait subir les dernières humiliations à travers les villages et communes des environs. Malgré leurs dires, ils n'ont pas l'ombre d'une preuve qui les autorise à les garder plus longtemps. « La guerre est finie et les condamnations expéditives aussi ». Même s'il ne comprend pas les raisons pour lesquelles Germaine et Marie ont ainsi servi de bouc émissaire, il a la conviction que maintenant, les Allemands partis, la justice ne peut que se réveiller.

Le groupe de soldats de la onzième heure et son « héroïque » capture descendent le village vers le restaurant Chevillard, puis l'effroyable cortège continue sa procession indigne. De ferme en hameau, de village en campagne, de bitume en terre, de chemin en sentier, pour arriver enfin, au bout de la journée, au bout de la fatigue, mais pas au bout de la haine, dans le bois privé du seigneur local et maire.

Arrêtons là de narrer l'horreur. Elles furent suppliciées et assassinées « haut et court » toutes les trois. La corde n'était pas adaptée, trop grosse, elle ne coulissait pas. Plusieurs fois Suzanne fut pendue et dépendue, on s'amusa à la regarder se contorsionner au bout de cette laisse qui refusait de la tuer. Alors les bourreaux l'achevèrent à coups de crosse et de manche de pioche sur la tête. Les deux femmes Guillard subirent un sort analogue. Puis

on creusa deux trous peu profonds. Dans l'un, on mit Marie et sa fille Germaine, dans l'autre Suzanne Lesourd. Quelques « héros » du jour s'auto-glorifièrent longtemps de leur coup d'éclat. Une fois l'ivresse retombée, beaucoup durent vivre avec une blessure de remords et de honte qui jamais ne cicatrisa. Dans les villages, les âmes s'immergèrent dans le secret. Personne ne voulait évoquer cette infamie. On savait, bien sûr, ce qui avait été commis et qui en étaient les protagonistes, mais le silence était le moyen de continuer à vivre ensemble.

Face à l'horreur, on est fondé à se demander quelle mystérieuse alchimie produisit la mutation qui ordonne au cerveau de l'homme ordinaire de laisser place au cerveau reptilien : celui qui libérera la violence et la barbarie.

Depuis quatre années, les français vivaient sous le joug nazi. Le camouflet de la défaite, l'humiliation de l'occupation, la honte, les vexations avaient altéré chez certains la pondération rationnelle du bon sens, la mesure et la raison. Ils avaient soif de revanche, besoin de punir, velléité de vengeance, la libération passait par ça.

Les cibles étaient évidentes : ces femmes complaisantes à l'ennemi, car la femme est par essence, objet de fantasme. "Elle est mère, maîtresse, sorcière et putain, celle dont la nature est obscure et qui dans tous les rôles ramène l'homme à l'état de petit garçon. Quand la sensibilité porterait le mâle à l'amour, elle est maléfique pense l'esprit dominé par la peur, il faut l'abaisser" ordonne le cerveau reptilien.

Alfred Guillard chercha longtemps où sa fille et sa femme avaient été enterrées. Voici ce qu'il rapporte au journaliste de « Ouest Journal », le 3 juillet 1949, sur la manière dont il apprit l'assassinat de sa femme et de sa fille et le lieu de leur supplice :

« Je n'eus plus de doute quand une jeune fille apparentée au « chef » vint me remettre l'alliance retirée du doigt de ma femme. J'appris que celle-ci ayant les mains boursoufflées par les coups, il avait fallu lui couper deux phalanges pour lui enlever cet anneau...

Dans les jours qui suivirent j'obtins quelques indications sur le lieu où l'on avait enterré les corps. Le jour de la mi-août n'y tenant plus, je pénétrai dans le parc de la propriété privée où je croyais pouvoir en trouver l'emplacement. Un ami m'accompagnait. Pendant plus de trois heures, nous effectuâmes des recherches, mais en vain. C'est alors que je décidai de m'adresser à un fermier du voisinage. Dès qu'il m'aperçut il devina ce que je cherchais. Il me fit signe de le suivre :

- Je ne veux pas que mes enfants sachent ce que je vais te dire, car ils ne voudraient plus mener les vaches aux champs, auprès des morts.

Et il me conduisit directement au lieu du supplice. Les tombes étaient là. Deux

tombes : l'une qui contenait les corps de ma femme et de ma fille et l'autre celui de la grosse Suzanne. Sur chacune d'elles, une croix. Une toute petite croix de bois, mais placée là comme une insulte dernière aux victimes, car il s'agissait d'une croix gammée.

Il y avait aussi, épars çà et là, des objets divers ayant appartenu aux suppliciées : chaussures, socquettes, etc... Enfin, il y avait la corde... L'instrument ayant servi à donner la mort... Une grosse corde, qui n'était certainement pas faite pour coulisser rapidement et remplir son criminel office. Il fallut certainement s'y reprendre à plusieurs fois afin d'arracher à ces trois malheureuses le dernier soupir : celui de la délivrance, de la fin du martyre. Je ramassai cette corde. Elle est en ma possession, à mon domicile. À chaque fois que mon regard la rencontre, je pleure. »

L'exécution eut lieu dans ce lieu retiré, devant quelques pauvres imbéciles acquis au chef meneur, car « ces bourreaux avaient malgré tout conscience de l'abomination de l'acte qu'ils allaient perpétrer. Un reste de pudeur les fit renoncer à l'accomplir en public. Ils se rendaient compte aussi de l'hostilité de la population de Monterfil qui n'osait intervenir, car le « chef » qui commandait était une personnalité locale connue qui inspirait de la crainte. Mais le sentiment général des habitants était que ces femmes avaient assez souffert et que l'on aurait dû les remettre en liberté. Alors il fut décidé de se cacher. C'est à l'abri des regards indiscrets, dans une propriété privée qu'ils se livrèrent à leur terrible et effroyable travail de mort.

Je ne peux même pas me rendre sur la tombe de ma femme et de ma fille car il faudrait pour cela que le propriétaire des lieux m'autorise à y pénétrer et vous comprendrez que je ne peux demander cette autorisation. Les cadavres doivent être exhumés et identifiés. Ils doivent reposer en un lieu public, c'est à dire un cimetière. Je mettrai toute mon énergie à obtenir qu'il en soit ainsi »

Dès octobre 1944, Alfred Guillard saisit le parquet de Rennes et demanda l'exhumation du corps de sa femme et de celui de sa fille du sous-bois où elles avaient sommairement été enterrées afin de leur procurer une sépulture digne d'êtres humains. Cette exhumation a eu lieu le 15 décembre 1950 en présence de Alfred Guillard, de son avocat, d'un capitaine de gendarmerie, du maire d'If fendic, d'un médecin, le docteur Baderot, du recteur de Monterfil, de plusieurs journalistes et de quelques amis d'Alfred Guillard. Les fosses furent d'abord recherchées durant un long temps. Elles furent ouvertes, elles étaient profondes de cinquante centimètres. Les corps apparurent à l'état de squelette. Le docteur Baderot refusa de délivrer le permis d'inhumation, déclarant qu'il ne pouvait en conscience déclarer que ces

corps étaient ceux des femmes Guillard et qu'elles étaient mortes de mort naturelle. Le maire d'If fendic après avoir pris conseil du capitaine de gendarmerie déclara qu'il passait outre la déclaration du médecin et qu'il allait procéder à l'inhumation dans le cimetière d'If fendic. L'avocat de Alfred Guillard protesta contre la décision du maire et fit toutes les réserves légales. Néanmoins, après les prières rituelles du recteur, les corps furent placés dans un cercueil et conduits à If fendic, sous la protection de la force armée. Le maire fit fermer le portail du cimetière. La cérémonie terminée, le maire reçut un courrier d'un huissier informant qu'à la requête de monsieur Guillard, « compte-tenu du refus par le docteur Barberot de délivrer le permis d'inhumation, il est signifié à monsieur le maire d'If fendic que le requérant entend exercer le droit résultant pour lui de l'article 25 du décret du 31 décembre 1941, au terme duquel l'autopsie est un droit absolu pour la famille. Il est donc fait sommation expresse à monsieur le maire d'If fendic de suspendre toutes les opérations d'inhumation des cadavres ».

Réponse du maire d'If fendic : « N'ayant pas d'endroit pour entreposer les corps, je décide de les descendre provisoirement dans la fosse où le parquet pourra les trouver et je vais immédiatement saisir le parquet à qui appartient l'initiative des opérations d'autopsie s'il le juge utile ».

On n'en saura pas plus. Où sont aujourd'hui les restes de Marie et de Germaine ? Aucun document officiel en mairie n'atteste de la réalité de leur mise en terre dans le cimetière d'If fendic. Ouest Journal a relaté la cérémonie de leur exhumation du sous bois et du dépôt des restes dans une fosse du cimetière, c'est tout. Suzanne Lesourd serait toujours dans le sous-bois. Toute seule. Que reste-t-il de sa personne, enterrée sous quelques centimètres de terre dans un bois peuplé d'animaux sauvages ?

Suite à la plainte d'Alfred Guillard et aux rapports de gendarmerie et de police qui interrogèrent, entre autres, les hommes chargés de creuser les fosses où furent ensevelies les trois suppliciées, le 30 juillet 1945, le tribunal militaire de la région de Rennes rendit un non lieu concernant Louis Oberthur, Grand Louis, qualifié de résistant FFI. Cette époque fut aussi le temps de la réconciliation nationale.

Une loi d'amnistie spécialement consacrée aux personnes épurées est votée le 5 janvier 1951. Elle comporte deux articles concernant les épurateurs : « Les résistants sont amnistiés pour les actes accomplis dans l'intention de servir la cause de la libération du

territoire ou de contribuer à la libération définitive de la France. » (articles 30 et 33)

Ainsi, il n'est plus possible de poursuivre les assassins de Marie et Germaine Guillard et de Suzanne Lesourd.

Alfred Guillard, suite à cette amnistie envoya une lettre au doyen des juges d'instruction le 6 mai 1951 :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître par la présente que je n'estime pas devoir continuer plus avant les poursuites que j'ai engagées par voie de constitution de partie civile, à la suite des brutalités, des tortures et du meurtre de ma femme et de ma fille.

Je pense être obligé de m'incliner devant la volonté du législateur qui, par la dernière loi d'amnistie, a estimé, pour des motifs qu'il ne m'appartient pas d'apprécier, pouvoir laisser impunies des atrocités comme celles pour lesquelles je demandais simplement justice.

Il me paraît donc tout à fait vain de m'obstiner dans la poursuite : j'ai obtenu à grand-peine qu'on donne à ma femme et à ma fille une sépulture décente et chrétienne ; c'était l'objet essentiel que je recherchais. La vengeance n'est pas mon but et si la justice des hommes ne veut pas assurer la répression des actes commis par les coupables, je m'incline respectueusement, laissant ces coupables à leurs remords et étant persuadé qu'ils se sont déjà jugés eux-mêmes.

En conséquence, je vous serais très obligé d'enregistrer le désistement que je formule concernant ma constitution de partie civile.

Veillez agréer... »

Cette affaire, appelée « drame de Monterfil », ne se clôtura pas avec cette lettre emplie d'une dignité qui contraste avec l'arrogance des tortionnaires. Elle engendra dans la population de ces villages, une sorte d'omerta qui dure encore. Les coups de poing, de bâton et de crosse infligés à ces trois suppliciées résonnent encore dans les esprits du côté de Monterfil, de Tréffendel, d'If fendic et bien au delà.

Les femmes et les hommes de cette contrée restent indélébilement marqués par les images terrifiantes de cette chaude journée, beaucoup n'étaient pas nés, mais ont été émus par des paroles entendues, malgré la fausse discrétion des adultes, derrière les cloisons.

Ainsi, Jacqueline Mesnil : « Le 4 août, dans l'après-midi, l'homme qui avait enterré les femmes vint à la ferme de mes parents demander à boire un coup de cidre, se vantant de son méfait. Ma mère refusa de lui donner à boire :

- Je ne veux pas être complice de ton crime.
- Elles n'ont eu que ce qu'elles méritaient.
- Quoiqu'elles aient fait, ce n'est pas à vous de les juger.

Je n'oublierai jamais la corde dans l'arbre et les chaussures à terre que je vis quelque temps après le drame. C'est mon père qui enleva la corde de la branche. Plus tard, un jour de neige, passant devant l'arbre chargé, une branche cassa sous le poids de la neige, dans ce matin d'hiver, c'était sinistre. Mon père dit : c'est une des femmes qui revient. Je ne voulais plus passer par là ! »

Le 4 août 2014, il y aura soixante-dix ans, quelques imbéciles commirent le pire. Il est difficile de se rassurer en pensant à ce qu'aurait pu être le comportement de chacun d'entre nous placé dans certaines circonstances. Les actions collectives et les phénomènes de foule sont toujours complexes à analyser. Qui ne s'est jamais laissé entraîner contre son gré à des actes que l'on réproouve par la suite ? Il est parfois héroïque de dire non, et qui peut prétendre à l'héroïsme ?

Tous, de ma génération, celle qui a eu le bonheur de n'avoir pas connu la guerre, se sont posé la question au moins une fois : « Et moi, pris dans l'engrenage de l'histoire qu'aurais-je fait ? De quel côté aurais-je été ? Quel parti aurais-je pris ? » Nous sommes d'abord le produit de notre propre histoire et des circonstances qui l'ont façonnée. Alors, à quoi bon jouer les justiciers ? On peut juste dire que ce qui a été fait le 4 août 1944 est abject, que ces femmes ont été les martyres des circonstances et qu'aujourd'hui nous avons l'opportunité de leur rendre un peu de justice, soixante-dix années après, de mettre un point final à cette histoire, le 4 août 2014 par un geste symbolique qui transformerait le secret délétère en digne souvenir.

Né à Vannes en 1950, Hubert Hervé vit aujourd'hui à Rennes. Il est l'auteur de trois romans :
Les cassures infantiles, In nomine patris et La souillure de l'hermine.

In nomine patris est inspiré d'un drame de l'épuration qui a eu lieu en août 1944 à Monterfil.

Ce texte raconte la véritable histoire du supplice des trois femmes évoqué à mots couverts
sous le vocable « drame de Monterfil ».

Ce livret a trois ambitions : rendre publique cette histoire car le secret est pernicieux, faire que
ce crime soit enfin reconnu pour ce qu'il fut, la manifestation de la brutalité de quelques
crétins abjects dominés par la soif de vengeance et l'ivresse de la liberté retrouvée après cinq
années de soumission au vainqueur de 1940, rendre enfin leur dignité à Marie, Germaine et
Suzanne qui furent victimes de la folie des hommes et de l'injustice collective.

N° Rémi ROBIN

→ originaire de Treffendel

→ vit à Rennes



9 782954 459929

ISBN : 978-2-9544599-2-9

5 Euros

Éditions Mané Huily